DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Gabon | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois après la date de sortie prévue du pays, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint :** Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport, en couleur :** il s'agit de la page du passeport avec la photo et la signature.

☑ **2 Photos d'identité identiques et récentes, TROMBONNÉES au formulaire d'ambassade :** Aux normes NF, et sans lunettes.

☑ **1 Copie de la confirmation de vols :** aller-retour.

☑ **1 Copie de la réservation d'hôtel couvrant le séjour :** confirmant le paiement de toutes les nuits.

OU 1 copie du certificat d'hébergement délivré par une mairie locale au Gabon, avec la copie de la pièce d'identité et des trois derniers bulletins de salaire de la personne qui vous héberge.

☑ **1 Copie d'Attestation d'assurance séjour :** Indiquant couvrir les rapatriements et les frais médicaux, couvrant la durée totale du séjour au Gabon.
RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par l'Ambassade, pour 100.000 € de couverture en frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous vous transmettrons l'attestation avec votre commande.

☑ **1 Copie du certificat international de vaccination :** comportant le vaccin anti-amarile contre la fièvre jaune (l'original peut vous être demandé à l'arrivée dans le pays).

☑ **1 Copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois :** facture internet, téléphone ou électricité.

☑ **1 Copie d'un justificatif de situation professionnelle :**
- Pour un salarié : 1 Attestation d'emploi et de congé, datée, signée et tamponnée par l'employeur + 1 Copie de la dernière fiche de paye.
- Pour un indépendant ou gérant : 1 Copie du Kbis ou équivalent.
- Pour un retraité : 1 Copie titre de pension ou dernier avis d'impôt.
- Pour un sans-emploi : 1 Attestation Pole Emploi ou Aide sociale.
- Pour un militaire : 1 Autorisation de sortie du territoire français signée par votre hiérarchie.
- Pour un étudiant ou élève : 1 Attestation de scolarité + 1 Attestation de prise en charge de l'un des parents avec la copie de la pièce d'identité du parent.

☑ **1 Copie du dernier relevé bancaire de compte courant personnel :** Sur en tête de la banque, indiquant un solde supérieur à 1500 euros. Seul un compte courant est accepté.

☑ ***Suppléments pour les passeports hors-UE :*** 1 Copie de carte de séjour valide.

☑ ***Suppléments pour mineur :***
- 1 Copie du certificat de scolarité.
- 1 Copie d'une lettre simple d'autorisation de sortie territoire de mineur signée par les deux parents.
- 1 Copie de la page d'identité du passeport OU de la carte d'identité recto-verso de chaque parent.